votre commission spéciale, puissé-je aussi avoir le grand honneur de recueillir, en son nom, l'unanimité de vos suffrages, que la gravité des circonstances me fait un devoir de solliciter.

Le Conseil,

Ouï le rapport qui précède ;

Vu l'arrêté des Consuls en date du 15 Vendémiaire an X de la République ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 19 Brumaire an X ;

Vu l'arrêté préfectoral du 14 novembre 1894 ;

Considérant les droits séculaires créés en faveur de la ville de Tourcoing par les décrets de l'Assemblée constituante en date du 22 décembre 1789 ;

Considérant que toutes les dépositions faites à l'enquête de notre ville ont demandé le maintien à Tourcoing du chef-lieu dans la formation du nouveau canton ;

Considérant que pas une seule des cinq communes n'a demandé à être séparée de Tourcoing, Halluin excepté, dans le cas particulier où le chef-lieu lui serait accordé ; que deux de ces communes ont manifesté hautement leur volonté bien arrêtée de demeurer unies à Tourcoing ;

Considérant que toutes les relations des communes de Linselles, Bousbecque et Roncq existent avec Tourcoing et non avec Halluin qui ne possède, du reste, qu'une population française de 3.722 habitants :

Emet l'avis :

Qu'il est de toute justice que les communes du nouveau canton Roncq, Bousbecque, Linselles et Halluin restent unies à la ville de Tourcoing qui en demeurerait le chef-lieu ;

Qu'il est utile que ce résultat soit obtenu par la participation du territoire de Tourcoing, à quelque canton qu'il appartienne aujourd'hui.

Que cette participation serait très avantageusement réglée de la manière suivante : 1° adjonction au Canton-Nord nouveau d'une partie du territoire de Tourcoing limité d'un côté par tout le front adjacent aux territoires de ces communes et des autres par la route départementale n° 29, les rues de Paris, du Brun-Pain, le Chemin vicinal n° 20, Fin de la Guerre, de la Cité, de Roncq, des Phalempins, de la Latte et le Chemin d'intérêt commun n° 91 jusqu'à l'extrémité du territoire II° emprise faite au Canton-Sud et adjonction de la dite emprise au Canton Nord-Est limitée par les rues de Dunkerque, de la Blanche Porte, du Sentier, des Ursulines, de Lille, la Grand'Place, côté gauche, du Haze, de la Malcense, de la Belle Vue, du Chêne-Houpline, Haute, de la Croix-Rouge, de la Marlière et le chemin vicinal n° 6, jusqu'à l'extrémité du territoire. Le tout conforme aux plans-cartes annexés à la présente délibération.

Le Rapporteur,
Masurel-Sax.

Les conclusions sont adoptées à l'unanimité.

M. Dron. — Si nous avions eu à demander la parole c'eût été pour remercier M. le rapporteur d'avoir ainsi si bien établi et défendu les droits et les intérêts de Tourcoing.

Réclamation de 3 anciens pompiers

Trois anciens pompiers dont les pensions ont été fixées à 200 francs demandent qu'elles soient portées à 250 francs.

M. le maire expose que les pensions ont été calculées et réglées normalement mais qu'il appartiendra au conseil municipal de dire s'il veut accorder un supplément au moyen d'une allocation spéciale mais en aucun cas sur la caisse des retraites du corps.

M. Dron. — L'administration n'a pas d'opinion sur cette question ?

M. le Maire. — Non, c'est au Conseil que nous laissons le soin de se prononcer.

M. Dron, demande quel âge ont les pétitionnaires.

M. Dumortier demande que la commission se montre indulgente envers « ces hommes » qui n'arrivent plus à *gagner suffisamment* pour vivre, ce qui les a amenés à réclamer.

Le renvoi à la commission est prononcé.

Usine à gaz

M. le maire donne lecture du cahier des charges pour la fourniture des plombs nécessaires à l'usine à gaz.

Le Conseil homologue.

Travaux de voirie

Le Conseil homologue les procès-verbaux de réception de travaux de voirie effectués rue Carnot, rue des Nonnes, reconstruction et élargissement.

Espierre

M. le maire présente le compte administratif et de gestion du receveur pour le service d'épuration des eaux de l'Espierre en 1893.

Ces comptes ont été approuvés par la commission mixte.

La même formalité est remplie en ce qui concerne le budget supplémentaire du même service pour 1894 et le budget primitif de 1895.

Lycée de Tourcoing

Au concours de langues vivantes organisé par la Société industrielle du Nord, le Lycée de Tourcoing a obtenu cette année les distinctions suivantes :

Allemand :

1er prix, Hisler Charles. — 2e, François Octave.

Anglais :

2e prix, Wauthier Jean. — 4e, Conis Paul.

Nous ferons observer que les épreuves de ce concours sont essentiellement pratiques et qu'elles consistent en une conversation en langue étrangère, en une lettre allemande ou anglaise, en une dictée allemande ou anglaise, etc.

Le succès de notre Lycée, vient de ce que les cours d'Allemand et d'Anglais sont faits, en allemand et en anglais ; et de ce que les élèves, dans les hautes classes, consacrent tous les jours un *certain temps* à *converser* entre eux dans les langues étrangères.

Grâce à cette organisation, il nous est permis d'*espérer que, à la fin de leurs études*, les élèves du Lycée de Tourcoing, non seulement connaîtront sérieusement la théorie de la langue anglaise, mais qu'ils en auront une pratique suivie et seront à même de se tirer d'affaire dans le commerce et dans l'industrie après un rapide séjour à l'étranger, ou même sans que ce séjour soit absolument indispensable.

Nos Cours publics de Langues vivantes

Depuis longtemps, la Société industrielle du Nord de la France organise chaque année des concours de langues étrangères entre les jeunes gens de la région.

Elle vient encore d'affecter trois prix à récompenser les employés de commerce qui ont fait preuve de connaissances pratiques *dans la langue allemande commerciale*.

Ces prix ont été remportés par trois de nos jeunes concitoyens, élèves des cours publics d'allemand :

Le 1er prix, valeur 60 fr., par M. Langlet Léon. — Le 2e prix, 40 fr., par M. Delrue Léon. — Le 3e prix, 25 fr., par M. Fourligne Louis.

Nota. — Depuis 1886, les cours publics d'allemand de la Ville de Tourcoing ont fourni 13 lauréats de la Société Industrielle ; les cours publics d'anglais en ont fourni 10 depuis 1888.

Une solennité musicale

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que les deux premières sociétés musicale et chorale de notre ville — nous avons nommé la *musique municipale et les orphéonistes Crick-Sicks* — ont décidé d'organiser ensemble un grand concert qui, étant données les éléments qui y sont produits, est appelé à obtenir un grand succès.

Les Commissions des deux sociétés se sont réunies sous la présidence de MM. Edouard Six-Serive et Edmond Masurel et c'est à l'unanimité des membres présents qu'a été prise la décision énoncée plus haut.

Le concert aura lieu dimanche 17 mars, dans la salle des fêtes de la Place Leverrier.

Les entrées de faveur seront rigoureusement suspendues. Afin que le prix des cachets soit à la portée de toutes les bourses, les commissions réunies ont fixé à trois francs toutes les places du parterre et à un franc celles des galeries. Toutes les places indistinctement seront numérotées ; un droit de location d'un franc sera perçu pour les chaises et un de 0.25 centimes pour les galeries. Un plan de la salle sera établi et déposé chez M. Vanhoucke, secrétaire de la société des Orphéonistes Crick-Sicks, 3, rue de la Belle-Vue, où les amateurs pourront à partir du *1er février prochain, retenir leurs places*.

Plusieurs artistes de grand talent prêteront leur concours à cette solennité où nos exécutants tourquennois, instrumentistes et choristes, interpréteront isolément et ensemble divers morceaux qui seront pour les dilettanti un véritable régal artistique.

Le programme de cette fête musicale sera ultérieurement publié.

Nous ne pouvons, quant à nous, qu'applaudir à ce rapprochement entre deux excellentes sociétés dont la réunion procurera à nos concitoyens le plaisir d'entendre de la bonne musique.

Arrestation sur mandat d'arrêt

La police a arrêté le nommé Charles Dethier, dit le Vervetois, 24 ans, rattacheur, né à Verviers, en vertu d'un mandat d'arrêt lancé par M. Vitry, juge d'instruction près le parquet de Lille. Dethier est inculpé de coups et blessures.

Suite mortelle d'accident

M. Louis Meadagt, 41 ans, qui dans la nuit du 16 au 17 courant eut le bras droit pris dans une escarguasse, à l'établissement Philippe Lamourette et Leroux, rue de la Blanche Porte a succombé hier à midi où il était en traitement.

Le défunt habitait Risquons-Tout. Sa famille a été aussitôt prévenue.

Une chute de huit mètres

Un jeune ouvrier zingueur, au service de M. Marcel Leruste, entrepreneur, rue de Tournai, Alphonse Cuvelier, 19 ans, travaillait à des réparations et nettoyage de la toiture de la maison habitée par la directrice de l'école place Saint-Jacques. Soudain il perdit l'équilibre et tomba dans le jardin d'une hauteur de 8 mètres.

M. le docteur Caudrelier fut mandé.

Il constata de fortes contusions au côté *droit, mais rien de bien graves cependant.*

Le jeune ouvrier a été transporté à son domicile rue Dumortier, 28. Douze à quinze jours de repos suffiront à son complet rétablissement.

Saisie d'un cheval

M. Ausar, inspecteur des denrées alimentaires a saisi et fait conduire au dépôt des immondices un cheval du poids de 600 livres appartenant à M. Stamput, rue de Renaix, dont la viande était *impropre* à la consommation.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du 14 au 19 janvier 1895

Soie. . . .		»
Laine peignée		359,727
Laine filée. .		72,807
Blousses . .		82,465
Coton. . .		73,458
Totaux. . .		545,590
Conditionnements. .	1,236	
Titrages . . .	74	
Dégraissages . .	35	

Le directeur,
Arthur Bonte.

CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING

Séances des 20 et 21 janvier

Versements

Tourcoing (D.)	244 déposants	dont	45	nouv.	87.856
» (L.)	111	—	20	—	190
Blanc-Seau.	9	—	1	—	3.090
Croix-Rouge.	29	—	7	—	8.518
Halluin.	7	—	4	—	3.658
Linselles	12	—	3	—	6.237
Roncq	12	—	1	—	1.437
Bondues	2	—	1	—	[illegible]
Bousbecque	5	—	1	—	1.850
Neuville	9	—	5	—	3.777
Mouveaux.	2	—	1	—	331
Totaux.	443		89		[illegible]

Remboursements

Tourcoing (D.)	340 remb.	dont	9	soldés	35.[illegible] 39
» (L.)	174	—	6	—	29 313 11
Blanc-Seau	11	—	»	—	1.051 »
Croix-Rouge	15	—	[illegible]	—	[illegible]
Halluin	25	—	»	—	3.534 »
Linselles	30	—	3	—	11.299 »
Roncq	13	—	»	—	4.713 »
Bondues	20	—	3	—	6043 66
Bousbecque	34	—	1	—	[illegible] 99
Neuville	12	—	1	—	1864 88
Mouveaux	11	—	»	—	842 »
Totaux	677		24		99.419 25

Administrateurs de service pendant le mois de janvier, 2e quinzaine :

A Tourcoing : MM. L. Dazemel, Denis Gras, J. Rombeau. — Au Blanc-Seau M. D. Cochetoux, — A la Croix-Rouge, M. A. Wagnon. — A Halluin, M. L. Odou-Loridan. — A Linselles, M. A. Delvordre. — A Roncq, M. J. Manessier. — A Bondues, M. Glorieux. — A Bousbecque, M. D. Crop. — A Neuville, M. Gau-Carrette. — A Mouveaux, M. Ag. Morisagne.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant celle fixée pour les opérations qui se font toutes simultanément.

Le Caissier
L. Leduc.

LILLE

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

Voici la liste des récompenses décernées dimanche par la Société industrielle :

I. — Fondation Kuhlmann. — Grandes médailles d'or. — MM. Raoul Pictet, pour services rendus à la science et à l'industrie, Jules Kolb, administrateur délégué de la Société des manufactures de produits chimiques du Nord (établissements Kuhlmann), pour services rendus à la science et à l'industrie.

II. — Prix et médailles de la Société. — Médailles d'or. — MM. Edmond et Paul Sée, ingénieurs à Lille, pour leur réfrigérant-pulvérisateur.

Une médaille de vermeil et une prime de 100 fr. — M. Paul Hubert, chimiste, pour son ouvrage sur les phosphates de chaux.

Médailles de vermeil. — M. Georges Otten, directeur de filature, pour son enregistreur de vitesses.

Médailles d'argent. — MM. Charles Van Ievorde, pour son purgeur automatique ; Charles Deledicque, ingénieur, pour sa grille de générateurs à foyers soufflés ; Maurice Fimiaux, pour une disposition cinématique transformant un mouvement alternatif en un mouvement de rotation multiplié sur un même axe ; Clovis Michel, directeur de tissage, pour son garant-navette ; Etienne Batteur, pour ses travaux de statistique sur les accidents et l'organisation d'un service de secours pour les blessés de l'industrie.

Médailles de bronze et prime de 100 francs. — MM. Etienne Osaney, pour sa machine à raser la confection ; Henri Letaxine, pour un outil de tour.

Mentions honorables. — MM. Joseph Pirez, pour son étude sur les joints ; Henri Decoulignies, pour un barème pour machines à lames et à maillons ; J. Boucheron et Mahieu, pour un système [illegible] des brosses des machines à filer.

Concours de langues étrangères. — A. Engl[illegible]

[illegible]

Langue allemande. — MM. Léon Langlet, de Tourcoing, un prix de 60 francs ; Léon Delerue, de Tourcoing, un prix de 40 francs ; Louis Fourligne, de Tourcoing, un prix de 25 francs.

B. Elèves. — Langue anglaise. Division supérieure. — 1er prix, MM. Victor Prouvost, élève à l'Ecole supérieure de commerce ; 2e *ex æquo*, Ad. Hennion, Auguste Demesnay, élèves de l'Ecole supérieure de commerce.

Division secondaire. — 1er prix, MM. Louis Hamy, élève à l'Ecole Notre-Dame de Fives ; 2e, Jean Wauthier, élève au Lycée de Tourcoing ; 3e, Lucien Meillassoux, élève au Lycée de Lille ; Paul Conis, élève au Lycée de Tourcoing.

Langue allemande. — Division supérieure. — Prix M. Aug. Demesmay, élève à l'école supérieure de commerce.

Division secondaire. — 1er prix, MM. Charles Hisler, élève au Lycée de Tourcoing ; 2e, Octave François, élève au Lycée de Tourcoing ; 3e, Léon *Desprez, élève au Lycée de Lille* ; 4e, Eugène Duthoit, élève à l'école primaire supérieure.

Cours municipaux de filature et de tissage. — Filature de coton : MM. Romain Rondeleu, un prix de 50 fr. et un diplôme ; Philomène Wallaert, un prix de 50 fr. et un diplôme ; Clément Gallot, un prix de 30 fr. et un certificat ; Léopold Millet, un prix de 20 fr. et un certificat.

Tissage. — MM. Huyghe, un prix de 60 fr. et un certificat ; Em. Desprets, un prix de 40 francs et un certificat ; Boulanger, un prix de 40 francs et un certificat ; Bauduin, un prix de 30 francs.

Prix des comptables. — Médailles d'argent. — MM. François Devrient, pour ses bons et loyaux services comme comptable de la maison Guillemand aîné ; Louis Vienne, brigadier de la Banque de France, pour les bons et loyaux services qu'il a rendus à cet établissement.

Prix des directeurs, contre-maîtres et ouvriers qui se sont le plus distingués dans l'exercice de leurs fonctions — Médaille d'or. — M. Henri *Carpentier, contremaître de blanchisserie de la maison Wallaert frères.*

Médaille d'argent. — M. Alexandre Dhainaut, contremaître des charpentiers aux établissements Kuhlmann.

Prix de l'association des propriétaires d'appareils à vapeur. — 1er prix, MM. Théophile Sergent, 250 fr., une médaille d'argent et un diplôme ; 2e, Charles-Louis Devogel, 200 fr., une médaille d'argent et un diplôme ; François Ployart, 100 fr., une médaille d'argent et un diplôme ; 4e, Louis Odoie, 100 fr., une médaille d'argent et un diplôme.

Accident

En déchargeant un fardeau à la gare de Fives, hier matin, Joseph Bauduin, homme d'équipe est tombé et s'est fortement contusionné l'épaule gauche.

Il a reçu les soins du docteur Wartel, qui lui a prescrit cinq jours de repos.

Cheval emballé

Hier, vers une heure trois quarts de l'après-midi, le trapsié du car B. s'est détaché rue Léon Gambetta.

Le cheval se sentant libre s'est emballé et a parcouru à fond de train la distance qui sépare la rue Mercier de la rue André. Un courageux citoyen, M. Abel Rombaut, peintre décorateur, 5, rue du Gard, s'est jeté à la tête de l'animal et est parvenu à l'arrêter sans avoir été blessé.

LE NORD

Une grève à La Madeleine

Environ 150 ouvriers de l'établissement métallurgique Crépelle-Fontaine, rue de Lille à La Madeleine, se sont mis en grève lundi matin à 10 heures.

Cette grève est provoquée par le renvoi de plusieurs ouvriers de l'atelier de chaudronnerie en fer employés dans la maison depuis 35 à 40 ans. Lorsqu'à l'atelier dont faisaient partie les ouvriers remerciés, on eut connaissance de cette mesure, ce fut un tolle *général et tous les chaudronniers en fer* quittèrent le travail.

Dès que M. Crépelle eut connaissance de cet incident, il s'empressa de revenir sur la décision prise par un employé trop zélé.

Mais les ouvriers, qui, avaient d'autres points à revendiquer, répondirent à la proposition qui leur fut faite de reprendre le travail, qu'ils ne le feraient qu'à la condition que le *pourvoyeur* dont ils ont, paraît-il, à se plaindre serait renvoyé. Il leur fut proposé un moyen mixte, le *pourvoyeur serait* déplacé et entrerait au bureau. Cette proposition fut repoussée par les grévistes.

Une réunion a eu lieu hier à midi au *Petit Caporal*, rue Jeanne-Maillotte ; les grévistes ont nommé une délégation chargée d'aller mercredi matin, trouver M. Crépelle, pour lui porter leurs revendications qui sont :

1° *Réintégration des vieux ouvriers congédiés.* (C'est déjà fait) ;

2° Renvoi pur et simple du *pourvoyeur* ;

3° Plus de travail aux pièces, retour au travail à la journée comme précédemment, c'est-à-dire avant l'arrivée du *pourvoyeur*, dont le *renvoi est exigé.*

Houplines. — *Suicide.* — Les douaniers de *service près de la ferme Batteur, route d'Houplines*, virent un homme se jeter dans la Lys, dans la nuit de dimanche à lundi, vers 2 heures du matin.

Malgré les recherches faites depuis lors, le cadavre n'a pu être encore repêché.

Tout porte à croire que le noyé n'est autre qu'un ouvrier de Pérenchies, le nommé Henri Six, que des agents de police d'Armentières trouvèrent, dans la journée de dimanche, cuvant son genièvre dans le ruisseau de la rue d'Ypres, près de l'estaminet du Boulevard.

PAS-DE-CALAIS

CALAIS

Le crime de Frethun

La justice qui avait espéré en ces temps derniers débrouiller les fils de cette sanglante affaire, va donner sa langue au chat.

Sans doute l'enquête et l'instruction ont donné certains résultats, mais en raison du temps écoulé depuis l'époque du crime et de l'absence de témoignages matériels, il y aurait imprudence à soumettre actuellement les éléments du dossier au jury.

Les individus arrêtés vont donc être mis en liberté. On saura peut-être plus tard le mot de l'énigme.

L'EXPERIENCE est CONCLUANTE

De tous les Apéritifs livrés jusqu'à ce jour à la consommation, le VIN de

BANYULS-TRILLES

au QUINQUINA est le seul qui soit reconnu par le corps médical, comme réellement tonique et bienfaisant.

Il n'est donc pas étonnant que, malgré les réclames les plus retentissantes qui se font journellement autour de produits similaires, cet excellent Apéritif **tienne le premier rang** parmi les boissons réconfortantes.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exiger l'étiquette sur la bouteille.

TRIBUNAUX

Cour d'assises du Pas-de-Calais

Présidence de M. Tellier

Conseiller à la Cour d'Appel de Douai

Audience du mardi 22 janvier 1895.

1re affaire : Attentat à la pudeur. — Ministère public : M. Godé, substitut. — Accusé : Henri [illegible]

Parent a été acquitté après une habile plaidoirie de Me Lecouffe, son défenseur.

2e affaire : Attentat à la pudeur. — Ministère public : M. Godé, substitut. — Accusé : Charles Leroy, âgé de 20 ans, domestique de ferme à Leubringhem.

Leroy a été condamné à un an de prison.

Défenseur : Me Lecouffe.

3e affaire : Coups et blessures volontaires à Calais

Ministère public : M. — Legrand, juge suppléant

Accusé : Jules Sagot, âgé de 23 ans, employé de commerce à Calais.

Sagot Jules, s'étant vu préférer Laides par une femme avec qui il avait eu des relations, conçut contre ce dernier une grande animation.

Déjà, à la suite d'une altercation assez vive, il avait dit à l'un des amis de Laides qu'il avait l'intention de « raboter le museau » de celui-ci et de lui « casser sa vitrine » faisant ainsi allusion au lorgnon porté par Laides. Pour mettre son projet à exécution, l'accusé s'était assuré de l'heure où son rival sortait de son atelier. Le 5 décembre, Sagot rencontra Laides vers dix heures du matin, dans une rue de Calais, il s'approcha de lui et lui demanda quelques minutes d'entretien. Laides ne voulut rien entendre et s'éloigna de suite pour entrer dans une maison voisine.

A sa sortie, Sagot, qui l'avait attendu sur le trottoir opposé, l'aborda de nouveau et lui dit : « Il faut absolument que je te casse la g.... et que je te démolisse la vitrine ». Laides l'invita à le laisser tranquille, mais au même instant réalisant ses menaces, Sagot lui portait dans l'œil gauche un violent *coup de poing qui brisait le verre du lorgnon* et en faisait pénétrer les débris dans l'œil de Laides.

Les blessures résultant de cette violence ont entraîné la perte définitive de l'œil gauche de la victime, menacée à l'heure actuelle de perdre aussi l'œil droit.

L'accusé n'a pas d'antécédents judiciaires.

Sagot est condamné à **huit mois de prison**.

Le défenseur était Me Lecouffe.

Programme des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Roubaix (Hippodrome). — Bureaux à 7 h. 1/2, Rideau à 8 heures. — Jeudi 24 janvier, 43e représentation municipale subventionnée par la troupe du Grand Opéra de Gand.

MANON

Opéra-comique en 5 actes et 6 tableaux
Paroles de Meilhac et Gille
Musique de M. J. Massenet
Au troisième acte

MENUET

par les Dames du Corps de ballet

Prix des places, ordinaire

Pour la location s'adresser chez M. Jubé, rue de la Gare — Téléphone — 25 cent. en plus pour les places numérotées et les pourtours, 10 cent. en plus pour les autres places.

Théâtre Deschamps. — Bureaux : 7 h. 1/2. Rideau : 8 heures. — Jeudi 24 janvier.

LE TALISMAN

Opéra-Comique en trois actes

Musique de Planquette

Grand Cirque Leaks, boulevard Gambetta, rue de Lannoy, Roubaix. — Dimanche, lundi et jeudi, à 8 heures 1/2 du soir, brillantes représentations équestres terminées par une pantomime à grand spectacle avec ballet.

A dix heures, *The Clarkonicus* les rois de l'air — Dimanches et jeudis à trois heures après-midi, *représentations enfantines.*

PETITE CORRESPONDANCE

J. L. — Avec les frais de représentation, un million 200 mille francs.

Le Facteur.

Etat-civil de Roubaix

Du 21 Janvier

Naissances. — Coralie D[illegible] [illegible]wart, 42 — Louise Leveugle, Grande-Rue, 143 — Victor Malbaut, rue d'Isly, 60 — Louis Host, rue d'Alger (cour Millescamps) — Suzanne Vandersti[illegible], rue [illegible]ssée, 33 — Maurice Sn[illegible]voir, rue de Lannoy, 430 — Paul Cornil, rue [illegible] — Alphonse Vandhern [illegible] — Germaine Vankerstaick, Hôtel-Dieu — Germaine Seconde, Hôtel-Dieu — Marie Desonville, rue Redoute, 53 — Blanche Vignier, rue des Longues-Haies, 208 — Charles Mahieu, rue Daubenton, 22 — Emile Williaert, rue Barbieux — Louis Seinave, rue Lacroix, 177.

Mariages. — Du 21 janvier. — Jules Declercq, teinturier, 30 ans, à Wasquehal et Marie Ferrant, sans profession, 20 ans, rue des Arts, 4 — Arthur Cornil, peigneur, 24 ans, rue Sainte-Elisabeth, 30 et Pauline Braem, journalière, 25 ans, à Deulémont — Alfred Dufoort, boucher, 27 ans, rue Blanchemaille, 186 et Angèle Toulemonde, sans profession, 31 ans, rue Chappelle-Carrette, 41 — Henri Bouscart, 59 ans, rue Fabert et Rose [illegible] Godin, journalière, 51 ans, rue Fabert.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 22 Janvier

Naissances. — Jérôme Kobler, rue Etienne-Motte — Marie Omez, rue Poutrains — César Defontaine, rue Latte — Jean Scritte, rue Cymbale — Jules Delcourman, rue St-Hubert.

Décès. — Jules Delgatte, 9 ans, sentier Castel, 2 — Eugénie Dujardin, 66 ans 9 mois, rentière, rue de l'Industrie — Céline Vanlaere, 42 ans 7 mois, sans profession, rue Joire, 47.

Etat-civil de Croix

Du 13 au 20 janvier 1895

Naissances. — Angèle Dumont, rue Lamartine — Deleplanque Emile, rue Hoche — Jeanne Verfaillie, rue du Progrès — Enneman Alphonse, rue Chevreul.

Publications de mariage. — [illegible] Charles, sans profession et Castain, Marie Castain, sans profession.

Mariage. — Gustave Maton, 26 ans, journalier et Marie Derlyn, 22 ans, journalière — Sinys, Pierre 27 ans, [illegible] et Van de Kerre Eugénie, ménagère — [illegible] J. Bo[illegible] 27 ans, [illegible] et Adeline Ciplette, 22 ans, sans profession.

Décès. — [illegible] Coman, 1 mois, rue Faidherbe — Jules Flament, 54 ans, menuisier, Grande-Rue — Marie Carrette, 31 ans, sans profession rue Marceau — Charles Boulanger, 62 ans, propriétaire, carrière Dupir — Julien Declercq, 28 ans, retreur, rue du Nord — Edouard Nuttin, employé Grande-Rue.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 23 janvier 1895.

Le marché est mieux disposé et les cours sont plus fermes ; la spéculation semble escompter *l'échec de M. Bourgeois* dans la constitution d'un ministère.

Le 3 0/0 monte à 102 05.

Le 3 1/2 0/0 à 103 17.

Les Sociétés de crédit se sont raffermies. On cote le Crédit foncier à 897 50. Ses obligations sont très demandées.

Le Comptoir national d'escompte se tient aux environs de 570.

La Société générale à 475 attire de nombreux capitaux de placement.

Le Crédit lyonnais remonte à 817 50.

L'action de la Marguerite à 41 50 semble être encore loin de sa valeur réelle eu égard à sa situation privilégiée dans le centre minier le plus riche du Transvaal.

Il n'est pas étonnant que les actions du Bec Auer aient atteint le chiffre énorme de 1,180 à 1,200 fr., car il est prouvé qu'un particulier économise au moins 50 fr. par an en employant le bec Auer pour un allumage de 1,200 heures. Dans ces conditions la vente du bec Auer doit prendre des proportions considérables, et l'on ne saurait s'étonner de la vogue qu'acquiert le système et, par suite, de celle des actions de la société.

L'obligation des Chemins économiques clôture à 420.

BOURSE DE LILLE

du 23 janvier 1895

EMPRUNTS (VILLES ET DÉPARTEMENTS)

Département du Nord 1890 [illegible] 1001 103 25

Ville de Tourcoing

CONDITION PUBLIQUE

des Soies, des Laines et des Cotons

TABLEAU DES OPÉRATIONS PENDANT LES ANNÉES 1893 ET 1894

MOIS	SOIES kilogr. 1893	SOIES kilogr. 1894	LAINES PEIGNÉES kilogr. 1893	LAINES PEIGNÉES kilogr. 1894	LAINES FILÉES kilogr. 1893	LAINES FILÉES kilogr. 1894	BLOUSSES kilogrammes 1893	BLOUSSES kilogrammes 1894	COTONS kilogrammes 1893	COTONS kilogrammes 1894	CONDITIONNEMENT Nombre d'opérations 1893	CONDITIONNEMENT Nombre d'opérations 1894	TITRAGES Nombre d'opérations 1893	TITRAGES Nombre d'opérations 1894	DÉGRAISSAGES Nombre d'opérations 1893	DÉGRAISSAGES Nombre d'opérations 1894
Janvier à Décembre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Totaux	[illegible]	[illegible]	29.371.615	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	3.404.217	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Expéditions et Séchages par voie ferrée

MOIS	EXPÉDITIONS par le Conditionnement	EXPÉDITIONS par les Pesages	SÉCHAGES par voie ferrée	TOTAUX
Janvier à Décembre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Totaux	[illegible]	4.550.100	474.600	9.964.600

Le total de l'année est donc de 9.964.600 kilogr.

Tableau des opérations des dix dernières années

ANNÉES	TOTAUX annuels kilogr.	SOIES kilogr.	LAINE peignée kilogr.	LAINE filée kilogr.	BLOUSES kilogr.	COTONS kilogr.
1885 à 1894	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Le Directeur de la Condition Publique,
Arthur BONTE.

BONS PANAMA
LOTS du CONGO
livrés en tous temps avec facilités de paiement et conditions particulières, par la Maison

J. BULTÉ
Comptoir de Change
ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX
ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables
Exécution rapide de tous ordres aux Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.
Souscriptions aux Emissions. — Versement. Conversions.
Paiement immédiat et sans frais des COUPONS présentés à l'encaissement.
BOURSE DE LILLE ET DE [illegible]
Achat et Vente d'Actions de Charbonnages

BOURSE DE BRUXELLES

Du 23 Janvier 1895

Emp. 3 1/2 0/0	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Annuités	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gr.-com. 4 1/2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Anvers 1887	[illegible]	107 —	1879	102 —

COUPONS
Comptoir de Change
FONDÉ EN 1879
A. PAJOT & CH. LEFEBVRE
Siège Social :
LILLE, RUE NATIONALE, 68 bis
Succursales :
ROUBAIX — TOURCOING
4, rue de la Gare. — Rue Gambetta.
PAIE dès à présent tous les Coupons de Janvier, Février et Mars.
La Maison a attaché à ce service celui GRATUIT de vérification de Tirages, qui rend les plus grands services aux porteurs de titres.

A LA MAISON DE CONFIANCE
[illegible]

MAISON DU TAPIS
7, Rue du Vieil-Abreuvoir, à ROUBAIX
IMPORTANTS ARRIVAGES EN TAPIS
Moquette bouclée et Jacquart
Foyers et Carpettes toutes tailles
Prix sans précédent
Tentures, Tapis de table, Foyers en Fourrures du Thibet.
Linoléum
TOILES CIRÉES, TAPIS LIÈGE
Articles nouveaux « Silentium »
Parquet grande largeur.
Articles de la Chine et du Japon pour cadeaux.

Anvers, 23 janvier.

Peignées allemandes de la Plata
Contrat B

Décembre, 337 1/2 ; janvier, 337 0/0 ; février, 337 0/0 ; mars, 330 0/0 ; avril, 330 0/0 ; mai, 335 0/0 ; juin, 335 0/0 ; juillet, 337 0/0 ; août, 340 0/0 ; septembre, 340 0/0 ; octobre, 340 ; novembre, 340 0/0. Ventes 295,000 kilos.

Peignées françaises de la Plata

En disponible, il a été traité 187 balles de la Plata en suint.

Marché calme.

BOURSE DE PARIS

3 o/o comptant	102 05		Ouest	[illegible]
3 o/o à terme	102 05		[illegible]	[illegible]
3 o/o Am. compt.	100 25		Fives-Lille	[illegible]
3 o/o Am. terme	100 70		Lille-Béthune	175
3 1/2 compt.	103 17		Picardie-Flandr.	170
3 1/2 à terme	103 17		[illegible]	[illegible]
Ville de Paris				
Oblig. 1855-1860.	559 50		[illegible]	[illegible]
1865 4 o/o	559 50			
1869 3 o/o	427			
1871 3 o/o	414 70			
Id. quarts	105			
1875 4 o/o	5[illegible]			
1876 4 o/o	5[illegible]			
1886 3 o/o	416			
[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]